



BILAN ANNUEL 2017

Groupe d'Action Locale du Velay

PROGRAMME LEADER 2014-2020

« Promouvoir les synergies locales vellaves »

Groupe d'Action Locale du Velay

Adresse : Cellule d'animation LEADER – Bureau 221 - Immeuble Interconsulaire
16, Boulevard du Président Bertrand – BP 20343 – 43000 LE PUY EN VELAY

Personne référente : Thomas FACQUEUR, Animateur LEADER

Mail : leadervelay@gmail.com – Téléphone : 04-71-07-21-06 / 06-86-82-50-18

<http://www.paysvelay.fr/leader/gal-pays-velay/>

Après une année 2016 marquée par la programmation des premiers dossiers de demande d'aides LEADER, l'année 2017 a permis de poursuivre la mise en œuvre du programme et de traiter les demandes enregistrées depuis 2015 par le GAL. Les nouvelles missions dévolues au GAL en matière d'instruction ont permis d'accélérer la programmation des dossiers mais l'absence d'outils nécessaires à l'engagement et au paiement des subventions LEADER n'a pas permis de rendre plus concret l'impact du programme sur le territoire.

1. Etat d'avancement du programme

1.1 Etat d'avancement des projets

Le tableau figurant en annexe 1 reprend l'ensemble des dossiers programmés par le GAL en 2017. Suite aux 2 Comités de Programmation de 2016 intégralement consacrés aux entreprises, les 3 comités de 2017 ont notamment permis de traiter les dossiers portés par les associations et les collectivités. Au total, après 5 Comités de Programmation effectifs, ce sont 197 opérations locales qui ont été accompagnées dans leurs projets d'investissements. Il est à signaler que malgré le retard accumulé dans la mise en œuvre du programme, les membres du Comité de Programmation sont toujours aussi assidus puisque le double quorum a été largement validé à chaque réunion.

1.2 Etat d'avancement des actions d'assistance technique du GAL

En 2017, la cellule d'animation LEADER a été mobilisée à hauteur de 1,9 ETP. La Région Auvergne Rhône Alpes a accompagné le GAL dans son fonctionnement en attribuant une subvention de 10 000 € au Pays du Velay. L'animateur, à temps plein, a œuvré à l'émergence des projets et à la constitution des dossiers de demande de subvention LEADER. Le gestionnaire, à 0,9 ETP, a travaillé à la formalisation des demandes et à leur enregistrement dans le cadre de rapports d'instruction. A partir de février 2017, le GAL a été officiellement investi d'un nouveau rôle dans le traitement des dossiers. Le circuit de gestion des dossiers a été calqué sur le modèle rhônalpin où ce sont les GAL qui réalisent l'instruction, la Région étant cantonnée à un rôle de superviseur tout en restant responsable juridiquement des subventions LEADER engagées. Cette nouvelle charge de travail pour les agents du GAL a permis de traiter plus rapidement les dossiers qui avaient été enregistrés depuis 2015. Ces tâches ont été effectuées à effectif constant avec un volume important de dossiers, ce qui a rendu plus délicate la mission d'accompagnement des porteurs de projets.

A ce jour, la quasi-totalité de l'enveloppe de crédits européens allouée au GAL a été programmée. Le GAL a donc rempli son rôle et est actuellement en attente d'un outil d'engagement et de paiement des dossiers. Initialement annoncée en octobre 2017, la livraison de cet outil aux GAL par la Région a été repoussée au 1^{er} trimestre 2018. Ce n'est qu'à partir de la mise à disposition de cet outil que le GAL pourra procéder à l'engagement puis au paiement des subventions LEADER attribuées auprès des porteurs de projets.

1.3 Volet coopération

Au cours de l'année 2017, et compte tenu des opportunités qui se sont présentées, le GAL du Velay s'est recentré sur l'accompagnement d'un projet de coopération transnationale autour des sites dédiés à Saint Michel en Europe.

Ce projet est mené en coopération avec le GAL Escarton e Valli Valdesi (Piémont, Italie). En mai 2017, un premier dossier « idée au projet » a été porté par la chorale Melting Potes et a permis de valider l'intérêt des 2 territoires pour la mise en œuvre d'un projet destiné à

féderer les sites dédiés à Saint Michel en Europe. Localement, une réunion d'informations a été organisée à Aiguilhe le 14 novembre 2017 afin de mobiliser les associations susceptibles de proposer des activités dans le cadre de ce programme. Une rencontre physique avec le GAL italien est programmée en janvier 2018. L'idée est également d'étendre le réseau dans le nord de l'Espagne (Catalogne, Navarre) et dans le sud de l'Italie (Pouilles).

Pour communiquer sur le projet, le GAL du Velay a réalisé un document de présentation synthétique. A ce jour, les formulaires de demande de subvention de la mesure 19.3 ne sont pas formalisés empêchant de ce fait la programmation du dossier « idée au projet » constitué.

2. Exécution financière

2.1 État de la programmation et des paiements

A l'issue des 5 Comités de Programmation organisés depuis 2016, le GAL du Velay a programmé 3 533 295.63 € de fonds LEADER soit 84,1 % de l'enveloppe de 4 200 368 euros. 197 dossiers ont été programmés. Le Comité de Programmation du 26 septembre 2017 a fait le point sur la liste de dossiers établie fin 2016 pour laquelle il avait été prévu une programmation en 2017. Il a été décidé que 8 dossiers supplémentaires pouvaient être programmés sur l'enveloppe initiale. Ceux-ci seront traités au Comité de Programmation prévu le 19 mars 2018. Afin de poursuivre le travail engagé, le GAL a formulé auprès de la Région, une demande de rallonge de crédits le 16 octobre 2017.

Concernant l'engagement et le paiement des subventions LEADER attribuées, le GAL reste tributaire de l'outil de gestion mis en œuvre par la Région en complément d'un OSIRIS socle, notamment sur la mesure 19.2.

Le GAL du Velay émet le vœu que cette mise en œuvre soit la plus rapide possible pour ne pas mettre en difficulté les porteurs de projets qui ont parfois engagé leurs investissements. Afin de ne pas pénaliser trop fortement les entreprises qui ont fait appel aux fonds LEADER, la cellule d'animation du GAL s'est efforcée de réunir les pièces nécessaires au paiement et de solliciter les cofinanceurs afin qu'une partie des fonds publics soient perçue.

Concernant le financement du fonctionnement du GAL, qui émarge aux mesures 19.1 et 19.4, l'aide préparatoire a été réglée au Pays du Velay en août 2017 et le fonctionnement 2015-2016 devrait l'être en tout début d'année 2018.

3. Dispositions prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du plan de développement

3.1 Le Comité de Programmation

Le Comité de Programmation s'est réuni 3 fois en 2017 :

- Mardi 14 mars 2017 à la Communauté d'Agglomération au Puy en Velay

Ordre du jour : Accueil des nouveaux membres, Validation du nouveau circuit de gestion et préparation de l'avenant à la convention, Point sur les dossiers enregistrés par le GAL, Calendrier prévisionnel de mise en œuvre, Programmation de 85 dossiers (9 associations, 4 entreprises, 2 collectivités, 70 éclairage public), Information sur les projets coopération en cours

- Mardi 20 juin 2017 à la Communauté d'Agglomération au Puy en Velay

Ordre du jour : Retour sur la Commission Suivi Evaluation du 8 juin 2017, Actualités du programme LEADER, Programmation de 27 dossiers (1 association, 3 éclairage public, 23 collectivités)

- Mardi 26 septembre 2017 à la Communauté d'Agglomération au Puy en Velay
Ordre du jour : Point sur les dossiers enregistrés et arbitrages sur la maquette financière, Procédure de demande de rallonge d'enveloppe, Programmation de 25 dossiers (3 entreprises, 1 association, 5 éclairage public, 16 collectivités).

3.2 Le Comité Technique

Le Comité Technique s'est réuni 4 fois en 2017 :

- Mardi 7 février 2017 à la Communauté d'Agglomération au Puy en Velay
Ordre du jour : Point sur les dispositifs d'aides aux entreprises, Point sur le dispositif de désignation des membres du GAL, Travail sur 25 dossiers enregistrés par le GAL, Calendrier prévisionnel de mise en œuvre de LEADER.
- Jeudi 11 mai 2017 à la Communauté d'Agglomération au Puy en Velay
Ordre du jour : Actualités LEADER, Rappel des décisions prises par le Comité de Programmation, Travail sur 38 dossiers enregistrés par le GAL, Calendrier prévisionnel de mise en œuvre de LEADER.
- Mardi 29 août 2017 par consultation écrite
Ordre du jour : Travail sur les 23 dossiers susceptibles d'être programmés au Comité de Programmation du 26 septembre 2017.
- Mardi 7 novembre 2017 à la Communauté d'Agglomération au Puy en Velay
Ordre du jour : Actualités LEADER, Rappel des décisions prises par le Comité de Programmation, Travail sur les 8 dossiers susceptibles d'être présentés au Comité de Programmation du 12 décembre 2017, Travail sur les 40 dossiers constituant la demande de rallonge d'enveloppe.

3.3 Participation aux réseaux

La cellule d'animation LEADER du Velay a participé à plusieurs rencontres :

- Jeudi 23 février 2017 : Réunion régionale LEADER à Clermont-Ferrand
- Lundi 20 mars 2017 : Réunion d'informations sur les fonds européens au Puy-en-Velay
- Mardi 28 et mercredi 29 mars 2017 : Formation régionale LEADER à Clermont-Ferrand
- Jeudi 13 avril 2017 : Réunion instruction LEADER à Clermont-Ferrand
- Jeudi 18 mai 2017 : Réunion groupe expert LEADER France à Paris
- Vendredi 30 juin 2017 : Réunion régionale LEADER à Clermont-Ferrand
- Jeudi 9 novembre 2017 : Rencontre régionale LEADER du réseau rural à Courpière
- Mardi 5 décembre 2017 : Rencontre « Alimentation et territoires » à Montbrison

3.4 Actions de communication sur le programme LEADER

La communication autour du programme LEADER en 2017 a pris plusieurs formes :

- Actualisation du site internet du Pays du Velay avec une rubrique LEADER (<http://www.paysvelay.fr/leader/>)
- Edition d'1 newsletter : LEADER VELAY INFOS N°14 en décembre diffusée à 1 800 contacts mails
- Edition d'1 bilan provisoire 2015-2017 pour rendre compte de l'action du GAL (annexe 3)
- Participation à une conférence de presse sur les aides aux entreprises organisée par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, le 20 décembre 2017 à Saint Privat d'Allier

3.5 Assistance technique (Région, ASP, etc.)

La programmation de 137 dossiers en 2017 a été possible grâce à un partenariat étroit avec la cellule LEADER de la Région. Le GAL a instruit les dossiers de demande de subvention afin de faciliter leur supervision par les services de la Région.

Pour poursuivre le travail, l'outil de gestion, livré par la Région, devrait pouvoir être livré aux GAL dans le 1^{er} trimestre 2018. Il s'agira de reprendre l'ensemble des demandes pour pouvoir entamer les paiements avant la fin du premier semestre 2018.

3.6 Actions d'évaluation du programme

La Commission Suivi-Evaluation du GAL a été réunie une première fois le 8 juin 2017 à Allègre. Il s'agissait de faire le point sur l'aide apportée par le GAL aux entreprises. A partir d'un exemple concret, la SARL Au Bon Pain d'Allègre, l'objectif était d'évaluer la méthode d'accompagnement des porteurs de projets et d'appréhender l'impact du programme sur les projets du territoire. Les échanges ont été consignés dans le compte-rendu qui figure en annexe 2. Les recommandations de la Commission ont été débattues au cours du Comité de Programmation du 20 juin 2017. En 2018, la Commission poursuivra son travail en évaluant un autre domaine d'intervention du GAL.

3.7 Actions de contrôle de service fait

La cellule d'animation du GAL a accompagné les porteurs de projets dans leurs démarches de demande de subvention. Les états de services faits seront réalisés au moment des demandes de paiement.

3.8 Synthèse des problèmes rencontrés

L'année 2017 a permis de mettre en œuvre l'enveloppe initiale attribuée au GAL du Velay. Malheureusement, seule la programmation des opérations LEADER est assurée. Les étapes suivantes (engagement et paiement) ne peuvent pas encore être réalisées en l'absence d'outil de gestion agréé. Afin d'évaluer les perspectives en terme de paiement, la cellule d'animation du GAL a considéré que 107 dossiers permettraient aujourd'hui de débloquer 1,5 millions d'euros de fonds LEADER, si les outils nécessaires étaient disponibles.

Le retard pris dans la mise en œuvre du programme nécessite une charge de travail importante pour le GAL et suscite une frustration légitime des porteurs de projets qui attendent depuis longtemps le paiement des fonds attribués. Cette situation met en péril la crédibilité du programme sur le territoire et fragilise la trésorerie des acteurs publics et privés du Velay.

Le GAL émet le souhait que l'année 2018 permette enfin de procéder aux premiers paiements afin que les fonds européens soient plus efficaces dans l'accompagnement des projets innovants et fédérateurs sur le Velay. L'attribution de fonds LEADER supplémentaires devraient également permettre de poursuivre la dynamique engagée.

ANNEXE 1 : Tableau des opérations programmées en 2017

ANNEXE 2 : Compte rendu de la Commission Suivi Evaluation

ANNEXE 3 : Bilan provisoire 2015-2017 du GAL du Velay

OPERATIONS PROGRAMMEES EN 2017 - GAL du VELAY

N° dossier	N° FA concernée	Nom du demandeur	Intitulé du projet	Note de sélection obtenue	Assiette éligible retenue	Montant FEADER	Date de CP
61	1	Comité de Promotion des Produits Agricoles	Action de sensibilisation au "manger local" dans la restauration collective : "Je l'ai fait, pourquoi pas vous ?"	12	17 144.21 €	13 715.36 €	14/03/2017
62	1	Office de Tourisme de l'Emblavez	Réalisation d'un livret promotionnel associant les patrimoines, le terroir et les recettes de cuisine des restaurateurs de l'Emblavez	12	5 406.74 €	4 325.39 €	14/03/2017
63	2	SARL BESSETTE et Fils	Aménagement d'un local commercial pour la modernisation d'une boucherie	11	105 064.15 €	20 000.00 €	14/03/2017
64	2	SARL FILLERE	Aménagement d'un atelier-dépôt pour la modernisation d'une entreprise de plâtrerie-peinture	8	31 610.03 €	10 080.00 €	14/03/2017
65	2	SARL COGIMEX - Peausserie Sabatier	Aménagement de locaux professionnels pour la modernisation d'une entreprise de travail du cuir et de peaux	10	74 140.71 €	20 000.00 €	14/03/2017
66	2	SARL MAXBAS	Aménagement d'un local commercial pour la modernisation d'un commerce de proximité	9	74 373.89 €	20 000.00 €	14/03/2017
67	3	CC Cayres Pradelles	Programme de sensibilisation à la biodiversité aquatique	12	23 373.00 €	12 698.40 €	14/03/2017
68	3	CIDFF	Animation et production artistique autour de l'égalité des sexes en milieu rural sur le temps périscolaire	8	5 245.79 €	4 196.63 €	14/03/2017
69	3	DAHLIR 43	Action d'animation visant l'inclusion sociale par la culture et le sport sur le Pays du Velay	11	56 391.00 €	37 112.80 €	14/03/2017
70	3	CDMDT 43	Animation et projet artistique autour du patrimoine culturel immatériel sur le Pays du Velay	13	98 468.83 €	62 121.28 €	14/03/2017
71	3	Association Terres et Potiers d'Auvergne	Création d'une animation événementielle autour des métiers d'art et du volcanisme : 1ère édition de la Nuit des Arts du Feu	11	21 060.62 €	10 218.49 €	14/03/2017
72	3	Association Trib'Alt	Les Jardins du Fleuve - Coopération pour une itinérance culturelle et artistique le long du Fleuve Loire	11	14 131.81 €	9 359.91 €	14/03/2017
73	4	CAUE 43	Création d'un Conseil en Energie Partagé	12	149 864.22 €	47 891.38 €	14/03/2017
74	5	Assoc Autour de Vielprat	Création de trois sentiers d'interprétation sur la commune de Vielprat	10	5 535.21 €	3 321.12 €	14/03/2017
75	7	SMPV	Animation et fonctionnement du GAL en 2015-2016	Pas de sélection	175 277.44 €	140 221.95 €	14/03/2017
76	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de AIGUILHE 1	11	15 498.86 €	3 099.77 €	14/03/2017
77	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de AIGUILHE 2	11	67 010.69 €	13 402.13 €	14/03/2017
78	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de BAINS	11	11 343.58 €	2 268.71 €	14/03/2017
79	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de BELLEVUE-LA-MONTAGNE	11	26 064.08 €	5 212.81 €	14/03/2017
80	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de BLAVOZY	11	58 052.27 €	11 610.45 €	14/03/2017
81	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de BORNE	11	41 719.83 €	8 343.96 €	14/03/2017
82	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de LE BRIGNON	11	29 354.48 €	5 870.89 €	14/03/2017
83	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de BRIVES-CHARENSAC 1	11	18 256.45 €	3 651.29 €	14/03/2017
84	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de BRIVES-CHARENSAC 2	11	69 421.79 €	13 884.36 €	14/03/2017
85	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de BRIVES-CHARENSAC 3	11	42 259.78 €	2 464.35 €	14/03/2017
86	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de CAYRES 1	11	9 913.10 €	2 000.00 €	14/03/2017
87	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de CAYRES 2	11	16 679.64 €	3 318.54 €	14/03/2017
88	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de CEYSSAC-LA-ROCHE	11	14 615.13 €	2 923.00 €	14/03/2017
89	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de CHADRAC	11	112 552.94 €	20 000.00 €	14/03/2017
90	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de CHADRON	11	32 174.10 €	6 434.82 €	14/03/2017
91	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de CHASPINHAC	11	9 129.64 €	2 000.00 €	14/03/2017
92	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de COUBON 1	11	15 279.98 €	3 055.99 €	14/03/2017
93	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de COUBON 2	11	23 336.66 €	4 667.33 €	14/03/2017
94	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de CRAPONNE SUR ARZON 1	11	32 328.01 €	6 465.60 €	14/03/2017
95	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de CRAPONNE SUR ARZON 2	11	36 987.85 €	7 397.57 €	14/03/2017
96	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de CUSSAC / LOIRE	11	10 444.41 €	2 088.88 €	14/03/2017

N° dossier	N° FA concernée	Nom du demandeur	Intitulé du projet	Note de sélection obtenue	Assiette éligible retenue	Montant FEADER	Date de CP
97	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de ESPALY SAINT MARCEL	11	66 584.67 €	13 316.93 €	14/03/2017
98	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de LES ESTABLES	11	14 737.98 €	2 947.59 €	14/03/2017
99	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de LES ESTABLES	11	13 619.51 €	2 723.90 €	14/03/2017
100	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de FAY SUR LIGNON	11	10 515.03 €	2 103.00 €	14/03/2017
101	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de FREYCENET LA CUCHE	11	11 519.33 €	2 303.86 €	14/03/2017
102	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de GOUDET	11	64 960.44 €	12 992.08 €	14/03/2017
103	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de LAFARRE 1	11	10 918.78 €	2 183.76 €	14/03/2017
104	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de LAFARRE 2	11	17 919.29 €	3 583.85 €	14/03/2017
105	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de LANDOS	11	73 648.72 €	14 729.74 €	14/03/2017
106	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de LAUSSONNE	11	35 322.86 €	7 064.57 €	14/03/2017
107	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de LAVOÛTE-SUR-LOIRE	11	13 852.00 €	2 770.40 €	14/03/2017
108	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de LISSAC	11	62 627.83 €	12 525.56 €	14/03/2017
109	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de MALREVERS	11	14 471.08 €	2 894.21 €	14/03/2017
110	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de LE MONASTIER SUR GAZEILLE	11	42 408.64 €	8 481.72 €	14/03/2017
111	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de MONLET	11	50 316.24 €	10 063.24 €	14/03/2017
112	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de LE MONTEIL	11	11 433.07 €	2 286.61 €	14/03/2017
113	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de MONTUSCLAT	11	35 108.36 €	7 021.67 €	14/03/2017
114	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de POLIGNAC 1	11	13 862.27 €	2 772.45 €	14/03/2017
115	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de POLIGNAC 2	11	31 647.64 €	6 329.52 €	14/03/2017
116	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de PRESAILLES	11	5 246.35 €	2 000.00 €	14/03/2017
117	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de QUEYRIERES	11	11 308.63 €	2 261.72 €	14/03/2017
118	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de ROCHE EN REGNIER	11	99 653.84 €	19 930.77 €	14/03/2017
119	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de ROSIERES	11	10 121.60 €	2 024.32 €	14/03/2017
120	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de ST CHRISTOPHE / DOLAIZON 1	11	17 576.21 €	3 515.24 €	14/03/2017
121	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de ST CHRISTOPHE / DOLAIZON 2	11	13 617.15 €	2 723.43 €	14/03/2017
122	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT ETIENNE LARDEYROL	11	48 063.23 €	9 612.64 €	14/03/2017
123	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT GERMAIN LAPRADE 1	11	48 250.38 €	9 650.07 €	14/03/2017
124	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT GERMAIN LAPRADE 2	11	67 960.13 €	10 349.93 €	14/03/2017
125	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT HAON 1	11	41 445.15 €	8 289.03 €	14/03/2017
126	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT HAON 2	11	71 327.36 €	11 710.97 €	14/03/2017
127	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT JULIEN CHAPTEUIL 1	11	33 412.12 €	6 682.42 €	14/03/2017
128	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT JULIEN CHAPTEUIL 2	11	16 379.48 €	3 275.89 €	14/03/2017
129	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT JULIEN CHAPTEUIL 3	11	39 554.31 €	7 910.86 €	14/03/2017

N° dossier	N° FA concernée	Nom du demandeur	Intitulé du projet	Note de sélection obtenue	Assiette éligible retenue	Montant FEADER	Date de CP
130	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT MARTIN DE FUGERES	11	65 265.24 €	13 053.05 €	14/03/2017
131	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT PAULIEN	11	50 581.90 €	10 116.38 €	14/03/2017
132	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT PIERRE DU CHAMP 1	11	11 585.89 €	2 317.18 €	14/03/2017
133	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT PIERRE DU CHAMP 2	11	11 908.29 €	2 381.65 €	14/03/2017
134	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT PIERRE EYNAC 1	11	11 356.74 €	2 271.34 €	14/03/2017
135	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT PIERRE EYNAC 2	11	10 625.56 €	2 125.11 €	14/03/2017
136	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT PIERRE EYNAC 3	11	12 901.39 €	2 580.27 €	14/03/2017
137	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT VIDAL	11	93 557.84 €	18 711.57 €	14/03/2017
138	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT VINCENT	11	19 370.42 €	3 874.08 €	14/03/2017
138	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SALETTES	11	22 429.54 €	4 485.90 €	14/03/2017
140	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SOLIGNAC SUR LOIRE	11	30 330.15 €	6 066.03 €	14/03/2017
141	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de VALS PRES LE PUY	11	94 568.30 €	18 913.66 €	14/03/2017
142	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de VERNASSAL 1	11	24 450.80 €	4 890.16 €	14/03/2017
143	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de VERNASSAL 2	11	14 060.06 €	2 812.01 €	14/03/2017
144	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de VERNASSAL 3	11	17 253.75 €	3 450.75 €	14/03/2017
145	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de VOREY/ARZON	11	32 718.68 €	6 543.73 €	14/03/2017
146	1	Association Interconsulaire de Haute-Loire	Mission d'ingénierie sur la valorisation des ressources locales par l'économie présenteielle dans un objectif de maillage des services du Pays du Velay	13	39 992.00 €	31 993.60 €	20/06/2017
147	1	CC des Portes d'Auvergne	Création et promotion d'un répertoire des savoirs faires des Portes d'Auvergne	13	55 405.00 €	34 708.00 €	20/06/2017
148	1	Commune du Brignon	Réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la création d'un café/restaurant/espace muséographique permettant d'aménager un bâtiment vacant	11	12 675.00 €	4 477.50 €	20/06/2017
149	1	Commune de Chamalières sur Loire	Aménagement d'un point multi-services (bar tabac presse) dans le centre-bourg de Chamalières sur Loire	11	95 049.35 €	48 000.00 €	20/06/2017
150	1	Commune d'Alleyrac	Aménagement d'un commerce multi-services dans le centre-bourg d'Alleyrac	11	337 062.55 €	115 000.00 €	20/06/2017
151	1	Commune d'Arsac en Velay	Aménagement d'un bar-restaurant dans le centre-bourg d'Arsac en Velay	10	510 939.75 €	55 514.24 €	20/06/2017
152	3	Commune du Monastier sur Gazeille	Aménagement muséographique numérique pour la valorisation des patrimoines et marqueurs identitaires	10	84 500.00 €	27 270.00 €	20/06/2017
153	3	Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay	Aménagement muséographique audio-visuel des monuments emblématiques du Puy-en-Velay	11	1 241 610.00 €	200 000.00 €	20/06/2017
154	3	Commune du Puy-en-Velay	Aménagement d'un espace culturel de plein air au Jardin Henri Vinay	10	139 981.56 €	15 397.97 €	20/06/2017
155	3	Commune de Landos	Acquisition de matériels et mobiliers pour la salle culturelle de Landos	9	77 000.00 €	31 570.00 €	20/06/2017
156	3	Commune de Blavozy	Equipements numériques d'une médiathèque de rayonnement intercommunal	9	62 564.71 €	16 252.68 €	20/06/2017
157	3	Commune de Blavozy	Création d'un itinéraire de découverte patrimoniale	11	43 584.00 €	24 943.64 €	20/06/2017
158	4	Commune d'Allègre	Etude préalable à la constitution d'une réserve foncière destinée à redynamiser et redonner vie au bourg d'Allègre	10	27 950.00 €	14 393.38 €	20/06/2017
159	4	Commune de Laussonne	Etude préalable pour restructurer, moderniser l'habitabilité et favoriser l'attractivité du centre bourg de Laussonne	10	19 870.00 €	15 896.00 €	20/06/2017
160	4	Commune de Craponne sur Arzon	Réalisation d'un schéma de revitalisation, d'aménagement et de sauvegarde du centre bourg de Craponne sur Arzon	12	119 425.00 €	21 540.00 €	20/06/2017
161	4	Commune de Jullianges	Création d'un espace attractif en centre-bourg par la démolition de bâtiments vacants	10	9 700.00 €	6 402.00 €	20/06/2017
162	4	Commune du Monastier sur Gazeille	Création d'espaces d'habitabilité en centre-bourg par la démolition de bâtiments vacants	10	110 062.74 €	72 641.40 €	20/06/2017
163	4	Commune de Vernassal	Réhabilitation de l'ancienne cure en logement public rural pour la redynamisation du centre-bourg de Vernassal	10	88 438.87 €	27 851.00 €	20/06/2017
164	4	Commune de Chaspuzac	Réhabilitation d'une ancienne ferme pour la création de 5 logements locatifs destinés à redynamiser le centre-bourg de Chaspuzac	10	633 016.82 €	90 000.00 €	20/06/2017
165	4	Commune de Lissac	Réhabilitation d'un ancien restaurant pour la création de 2 logements locatifs destinés à redynamiser le centre-bourg de Lissac	10	349 534.50 €	60 000.00 €	20/06/2017

N° dossier	N° FA concernée	Nom du demandeur	Intitulé du projet	Note de sélection obtenue	Assiette éligible retenue	Montant FEADER	Date de CP
166	4	Commune de Borne	Réhabilitation d'une ancienne cure pour la création d'1 logement locatif destiné à redynamiser le centre-bourg de Borne	10	129 730.33 €	30 000.00 €	20/06/2017
167	4	Commune de Saint Paulien	Réhabilitation de l'ancienne usine Bongiraud en Maison des associations et des services économiques et/ou solidaires dans le centre-bourg de Saint Paulien	11	1 156 880.75 €	200 000.00 €	20/06/2017
168	4	Commune de Freycenet la Tour	Réhabilitation d'un bâtiment vacant dans le centre-bourg de Freycenet la Tour par la création d'un espace d'accueil et d'animation mis en valeur par une itinérance numérique	11	439 109.49 €	98 000.00 €	20/06/2017
169	4	Commune du Puy-en-Velay	Rénovation thermique de l'Ecole Michelet	9	332 840.75 €	156 398.00 €	20/06/2017
170	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de BLANZAC	11	28 060.22 €	5 612.04 €	20/06/2017
171	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de MALREVERS 2	11	49 453.67 €	9 890.73 €	20/06/2017
172	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT PIERRE EYNAC 4	11	29 514.66 €	5 902.93 €	20/06/2017
173	1	Département de la Haute-Loire	Action de gaspillage alimentaire dans 8 collèges de Haute-Loire	11	23 323.75 €	11 150.00 €	26/09/2017
174	1	Commune de Chaspinhac	Aménagement d'un bar-restaurant dans le centre-bourg de Chaspinhac	11	88 849.90 €	44 424.92 €	26/09/2017
175	2	EIRL Frédéric DESSIMOND, Allègre	Acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'une entreprise maçonnerie et de restauration du patrimoine	11	10 465.52 €	3 348.00 €	26/09/2017
176	2	EI Damien FAURE, Monlet	Acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'un garage automobile	9	21 930.00 €	7 016.00 €	26/09/2017
177	3	Commune d'Aiguilhe	Création d'une scénographie numérique et aménagement de l'Espace d'accueil du Rocher St Michel d'Aiguilhe	12	937 970.00 €	187 866.00 €	26/09/2017
178	3	Commune de Chamalières sur Loire	Réhabilitation et mise en valeur du jardin du prieuré roman de Chamalières sur Loire par une muséographie originale	11	99 775.25 €	50 000.00 €	26/09/2017
179	3	Commune de Polignac	Création d'une itinérance de découverte patrimoniale de Polignac	11	13 060.00 €	8 619.00 €	26/09/2017
180	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de COSTAROS	11	44 205.74 €	8 841.14 €	26/09/2017
181	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de FIX SAINT GENEYS	11	18 553.84 €	3 710.76 €	26/09/2017
182	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SOLIGNAC SUR LOIRE	11	22 955.65 €	4 591.13 €	26/09/2017
183	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT VINCENT	11	29 634.39 €	5 926.87 €	26/09/2017
184	4	Syndicat Départemental d'Energies	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique sur la commune de SAINT ARCONS DE BARGES	11	13 262.90 €	2 652.58 €	26/09/2017
185	4	Commune de Sanssac l'Eglise	Elaboration d'un schéma directeur et d'un plan d'actions pluriannuel pour la redynamisation du bourg de Sanssac l'Eglise	10	19 713.00 €	10 842.00 €	26/09/2017
186	4	Commune de Fay-sur-Lignon	Réalisation d'une démarche participative de revitalisation du centre-bourg	11	33 975.00 €	10 629.00 €	26/09/2017
187	4	Commune de Brives Charensac	Création d'espaces d'habitabilité en centre-bourg par la démolition de bâtiments vacants sur l'ilot AVIT	9	73 707.94 €	12 847.60 €	26/09/2017
188	4	Commune de Costaros	Création d'un espace d'habitabilité en centre-bourg par la démolition d'un bâtiment vacant	10	39 280.00 €	10 212.00 €	26/09/2017
189	4	Commune de Chomelix	Création d'un espace attractif en centre-bourg par la réhabilitation d'un pavillon et la reconquête d'un jardin clos	10	40 772.12 €	7 099.56 €	26/09/2017
190	4	Commune de Vazeilles Limandre	Réhabilitation de l'ancienne colonie pour la création de 6 logements locatifs destinés à redynamiser le centre-bourg de Vazeilles Limandre	10	814 602.05 €	90 000.00 €	26/09/2017
191	4	Commune d'Alleyras	Création d'un cabinet médical en centre-bourg par la réhabilitation d'un bâtiment vacant	12	19 137.94 €	6 000.00 €	26/09/2017
192	4	Commune de Lavoute sur Loire	Rénovation thermique de l'Ecole publique de Lavoute-sur-Loire	11	409 986.27 €	35 522.00 €	26/09/2017
193	5	CC Mézenc Loire Sauvage	Création d'un site internet de mise en réseau et de promotion de l'offre touristique du Mézenc Loire Sauvage	11	24 940.00 €	19 952.00 €	26/09/2017
194	5	Département de la Haute-Loire	Elaboration d'un contenu "Volcans en Liberté" dans l'application mobile départementale pour la mise en réseau des sites touristiques	11	9 037.50 €	7 230.00 €	26/09/2017
195	5	Assoc Mongolfière en Velay	Acquisition de matériels promotionnels visant à communiquer sur le potentiel touristique du Velay grâce au support montgolfière	10	47 817.00 €	10 253.60 €	26/09/2017
196	5	Syndicat Guide Nature Randonnée	Acquisition d'un parc mobile de vélos destinés à la commercialisation de produits touristiques par une fédération de prestataires spécialisés	12	26 850.91 €	8 000.00 €	26/09/2017
197	5	Commune d'Allègre	Création d'un parcours thématique numérique et d'un observatoire à la découverte du bourg ancien, du mont Baur et du mont Bar	11	71 303.82 €	9 505.00 €	26/09/2017
137	dossiers			10,84	12 370 927.36 €	2 864 942.25 €	
				Note myne	d'investissement	de LEADER	

COMMISSION SUIVI EVALUATION GAL VELAY LEADER 2014-2020 COMPTE-RENDU

Présents : M. et Mme MONTAGNON (gérants de la SARL Au Bon Pain d'Allègre), Emmanuelle FONTANILLE, Sarah POYETON, Laurent MIRMAND, Michel ROUSSEL (membres de la Commission Suivi Evaluation), Noëlle CHAMPARNAUD (Service économique ex-CCPA / Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay), Gilbert MEYSSONNIER, Hubert MARREL (Mairie d'Allègre), Jean-François BONNEFOY, Thomas FACQUEUR (Cellule d'animation du GAL)

Excusés : Daniel CRISON, Gérard CHANUT

La 1^{ère} réunion de la Commission Suivi Evaluation du GAL Velay avait pour objectif de traiter des dossiers accompagnés sur **la Fiche Action N°2 « Soutenir les entreprises qui valorisent les ressources locales vellaves »**. Un bref bilan quantitatif a été présenté aux membres. 64 entreprises ont été accompagnées par le GAL pour un montant d'investissement de 3,8 millions d'euros et une subvention globale LEADER de 738 433.38 €. L'objectif de cette rencontre est d'établir une évaluation plus qualitative sur cette action, en prenant pour exemple un projet accompagné.

M. et Mme MONTAGNON, boulangers à Allègre, ont bénéficié du programme européen LEADER Velay pour l'aménagement de nouveaux locaux et l'acquisition de matériels professionnels (26 000 € de fonds publics, soit 33.3 % d'une dépense totale de 78 120.61€).

Ce jeune couple avait repris une boulangerie dans le centre ancien d'Allègre en 2013. Ils avaient **bénéficié du programme LEADER 2007-2013** sur l'achat de chambres de fermentation dans le cadre de cette reprise. Locataire dans des locaux vétustes et avec un four peu adapté présentant des problèmes de sécurité, ces chefs d'entreprises ont profité de l'expiration de leur bail commercial pour déménager dans un ancien magasin d'électroménager situé le long de la route Départementale qui traverse le bourg d'Allègre. **Cette nouvelle implantation** leur permet de bénéficier d'un flux commercial plus important, d'un parking à proximité et d'une meilleure visibilité. Les travaux ont été réalisés de juin à novembre 2016 pour une installation dans les nouveaux locaux fin novembre. Ce déménagement a impliqué le rachat des murs par le couple et par la réorganisation complète de l'espace (cloisons, pose de carrelage, création d'un espace commercial).

M. et Mme MONTAGNON ont fait visiter leurs nouveaux locaux à la Commission. Cet espace est composé d'un magasin, d'un laboratoire boulangerie et d'un laboratoire pâtisserie. Les nouveaux équipements acquis dans ce déménagement ont également été présentés. La boulangerie « Au bon pain d'Allègre » réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires en magasin mais assure également des tournées dans les communes proches (Varennes St Honorat, St Pal de Senouire, La Chapelle Bertin,...). L'entreprise réalise également des livraisons dans le centre ancien d'Allègre pour satisfaire la demande de son ancienne clientèle pour un service de proximité. Les nouveaux équipements



permettent **d'améliorer sensiblement les conditions de travail** des membres de l'entreprise avec des locaux plus adaptés et une cuisson en continu qui permet de produire à la demande sur un temps réduit. Ce projet a permis l'embauche d'une vendeuse à mi-temps et d'un apprenti en boulangerie.

L'accompagnement financier du LEADER et des fonds OCM a permis **d'investir dans du matériel performant plus rapidement**. Sans accompagnement public, la SARL Au bon pain d'Allègre aurait investi dans du matériel d'occasion, de façon moins forte et pour des conditions de travail moins confortables. L'acquisition d'un four qui permet une cuisson tout au long de la journée est essentielle à la qualité du service et des produits proposés dans la boulangerie.



Les porteurs de projets sont revenus sur les différentes étapes de cette opération. **Leur retour d'expérience** permet de constater que l'opération a été rapide à mettre en œuvre et la principale difficulté a été de se mettre en conformité avec les règles qui incombent aux établissements recevant du public. Mal orientés au départ, n'ayant pas eu

recours aux services d'un architecte, c'est la Mairie d'Allègre qui les a fortement accompagné pour procéder aux formalités nécessaires. La première démarche entreprise a été de se tourner vers le banquier pour voir si l'opération était finançable. Ensuite, c'est le comptable qui a permis d'établir un compte d'exploitation prévisionnel et notamment la progression nécessaire du chiffre d'affaires. Par la suite, la CMA a également été contacté afin d'aborder la faisabilité de l'opération et dans un second temps la possibilité de financer, par des fonds publics, ces investissements.

Concernant **le processus d'accès au dispositif LEADER/OCM**, les porteurs de projets n'ont pas naturellement évoqué cette piste dans le montage de leur projet. Bien que bénéficiaire de l'ancien programme, ils ont conclu rapidement au fait qu'ils n'étaient plus potentiellement éligibles au dispositif car déjà bénéficiaires. L'orientation vers ce dispositif a été réalisée via la CMA mais aussi par le comptable. La CCPA, gestionnaire de l'opération OCM FISAC, avait envoyé un courrier à tous les artisans commerçants de son territoire pour les inviter à une réunion d'informations sur ces fonds. Les porteurs de projets avouent avoir mal compris ce courrier mais l'avoir transmis à leur comptable qui leur a bien confirmé la possibilité pour leur projet d'émarger à ces fonds publics d'accompagnement.

Le débat s'engage alors sur **la meilleure façon de sensibiliser les porteurs de projets au programme LEADER**. La CMA précise que le programme LEADER ne doit pas être appréhendé indépendamment des autres accompagnements publics puisque le cofinancement est nécessaire à l'établissement d'un dossier. L'information est évidemment bien relayée au sein des réseaux consulaires mais le comptable, interlocuteur privilégié de l'entreprise, s'avère également un partenaire incontournable pour sensibiliser le plus grand nombre. Concernant les collectivités, les élus locaux sont un relai très important. Dans le cas de M. et Mme MONTAGNON, l'intervention d'Hubert MARREL, adjoint au maire d'Allègre, a fortement incité les porteurs de projets à déposer un dossier. Les chefs d'entreprises ont besoin de se sentir accompagnés par les élus locaux pour maximiser leurs chances d'obtention de ces fonds publics.



Concernant **le montage du dossier de demande de subvention**, M. et Mme MONTAGNON ont été « super bien encadrés » par la CMA, puis par le GAL avec l'animateur sur le montage puis le gestionnaire, une fois l'opération réalisée. Les porteurs de projets reconnaissent une fluidité dans le traitement de leurs demandes. Bien que différent du précédent programme, les attendus du LEADER été connus de ces porteurs de projets. Leur connaissance de l'origine des fonds et des mécanismes de sélection est bonne. **Le principal frein** au montage de leur dossier a été la recherche de devis concurrents, notamment pour la partie matériel où certains fournisseurs sont les seuls à proposer des produits d'un bon rapport qualité/prix. Le risque de ces devis concurrents est d'aller vers le moins disant avec des problèmes à venir sur la longévité des matériels ou sur des services complémentaires comme les pièces ou le service après-vente.

Concernant **le respect des critères de sélection**, les porteurs de projets correspondent bien aux attendus du LEADER Velay puisque les fournisseurs de matières premières sont locaux et que M. et Mme MONTAGNON privilégient les filières courtes. Des difficultés sont notamment évoquées pour s'approvisionner en direct auprès des agriculteurs pour des raisons de respect des contraintes sanitaires. Cette volonté de travailler avec des fournisseurs locaux s'est aussi mise en place dans la recherche



d'artisans d'Allègre pour réaliser les travaux. La Commission encourage les chefs d'entreprise à communiquer plus fortement sur cette politique d'approvisionnement afin de se démarquer sur le marché local. Ce projet correspond donc bien à la volonté du GAL de créer des synergies entre entreprises.

Le débat s'est ensuite engagé sur **la compréhension des critères de sélection par les porteurs de projets**. Concernant le montage du dossier, les critères servent notamment à sensibiliser les chefs d'entreprises sur l'impact de leurs pratiques sur le tissu économique local. Néanmoins, le dossier en question n'a pas reçu une note très élevée (10/15). Les membres de la Commission avouent n'avoir pas eu l'ensemble de ces informations pour pouvoir évaluer correctement cette opération. Il est précisé que c'est l'un des premiers dossiers étudié et que la nouveauté de ces critères de sélection n'a pas permis de les appréhender pleinement. La construction, pas à pas, de ces critères, les précisions apportées en Comité Technique puis en Comité de Programmation, ont permis aujourd'hui d'approfondir ces éléments et de les faire ressortir au moment du vote. Les membres du Comité de Programmation reconnaissent également des ordres du jour chargés qui ne facilitent pas l'examen des dossiers. Lors du précédent programme, l'audition du porteur de projet permettait d'obtenir des informations plus précises et plus riches sur les projets. L'abandon de cette disposition en raison d'un nombre trop important de dossiers et d'un calendrier qui accuse un retard de traitement est préjudiciable au classement des dossiers et au rôle de sélection du GAL. Le débat s'engage sur la possibilité de Comités de Programmation plus réguliers, avec moins de dossiers, mais le retard accumulé oblige

aujourd'hui le GAL a délivré des réponses rapides qui permettront également de mobiliser plus facilement des rallonges de crédits.

Concernant **la circulation des informations au sein du GAL**, la CMA précise que le partenariat initial, établi lors de la précédente programmation, permet d'échanger régulièrement et facilement sur les dossiers. Les Comités Techniques ont permis de créer des habitudes de travail et un réseau d'interconnaissance favorable à un traitement fluide des dossiers. Dans le cas des OCM, les consulaires, les territoires et le GAL ont été fortement associés à l'élaboration du dispositif qui permet de répondre aux demandes des entreprises du Velay. En continuité avec LEADER 2007-2013, les différents partenaires, fédérés au sein du GAL, ont une volonté politique forte d'accompagnement d'un maximum de dossiers portés par les entreprises locales. Cette culture commune permet de trouver des solutions techniques aux demandes parfois atypiques des porteurs de projets.



Les membres de la Commission remarquent cependant **une rupture entre le programme LEADER 2007-2013 et le nouveau programme**, dans l'analyse des dossiers « entreprises ». De nouveaux acteurs ont été associés au GAL, notamment en raison de l'ouverture de la stratégie vers la politique Centre-Bourg. Ces nouveaux acteurs ne partagent pas forcément la culture commune qui s'était établie sous le précédent programme. Les premiers comités techniques ont été l'occasion de rappeler les fondamentaux LEADER et la

politique poursuivie par le GAL à destination des entreprises. Cette appropriation collective est nécessaire à un traitement fluide des dossiers. Lors de la phase de candidature, ces nouveaux partenaires n'ont pas été directement associés. Ils ont intégré le GAL tardivement et n'ont donc pas le même niveau d'appropriation des enjeux et de pratique du programme.

La question du cofinancement public est identifiée comme un frein mais de façon moins forte en raison de l'effet de levier important du programme LEADER. Les dispositifs de cofinancement se multiplient aujourd'hui et émanent de volontés locales qui correspondent à la politique poursuivie par le programme LEADER Velay, ce qui garantit le soutien à des initiatives privées qui s'insèrent bien dans le tissu économique local.

Cette opération de déménagement de cette entreprise correspond à une nécessité pour les entreprises d'Allègre de se rapprocher des flux commerciaux pour augmenter leur chiffre d'affaires et assurer leur développement. Plusieurs opérations de ce type ont été accompagnées par le programme LEADER. Ce soutien aux entreprises est mis en parallèle avec la volonté de la Commune d'Allègre de **revitaliser son centre-bourg**. Gilbert MEYSSONNIER précise que l'attractivité d'une commune est dépendante de la vitalité de ses entreprises. La boulangerie est un service essentiel à la population et le déménagement de cette entreprise permet d'assurer sa survie et de remplir pleinement les services attendus d'un commerce de proximité. Laurent MIRMAND indique qu'il serait pertinent de repenser la distance dans l'analyse de ces



processus de « délocalisation ». La route départementale jouxte le centre ancien d'Allègre mais l'entreprise conserve une implantation en centre-bourg qui lui permet de mieux répondre aux demandes locales.

Pour illustrer la politique de reconquête du centre ancien entreprise par la municipalité, la Commission Suivi Evaluation a visité **les locaux de l'immeuble « La Coccinelle »**. Ce bâtiment vacant, établi sur 4 niveaux, au cœur du centre ancien, fait l'objet d'un projet de réhabilitation complète. L'idée est de proposer un gîte d'étape, un logement et un espace atelier/exposition pour les artisans d'art et producteurs locaux. Cette réhabilitation fait l'objet d'une demande de subvention LEADER sur le Velay sur la Fiche Action N°4 consacrée aux centres bourgs.

Principaux enseignements tirés de cette rencontre :

- **L'accompagnement financier** du LEADER a permis à cette entreprise de réaliser un « saut » technologique et d'améliorer les conditions de travail.
- Bien qu'ancien bénéficiaire, **les fonds LEADER n'auraient pas été mobilisés « spontanément »**. L'impact des conseils extérieurs a été déterminant (comptable, CMA, élu). Tout porteur de projet aurait intérêt à se tourner vers sa commune pour connaître les démarches nécessaires.
- **Connaissance incomplète** de la manière dont le projet répond aux critères de sélection, expliqué par la lourdeur du programme (mise en place, délai)
- **Bon encadrement** des porteurs de projets et bonne circulation de l'information grâce à un partenariat ancien établi au sein du GAL. **Montage du dossier très chronophage** pour les structures d'accompagnement.
- Importance de **la culture commune** établie au sein du GAL sur la politique d'aides aux entreprises. Nécessité de poursuivre **la pédagogie** en direction des nouveaux partenaires.
- **Respect de la politique « Centre-bourg »** sur cette opération de déménagement d'une activité économique.



LEADER Velay Bilan 2015-2017



200 opérations accompagnées
4,2 millions d'euros de fonds européens



Un programme européen géré localement : Le GAL du Velay

Les fonds européens LEADER sont obtenus par le biais d'un appel à projets. Le territoire du Velay a été sélectionné le 29 Avril 2015 et s'est vu attribuer **une enveloppe de 4,2 millions d'euros** pour le développement de sa stratégie territoriale. Une large concertation menée auprès des acteurs privés et publics du territoire a permis de définir un axe fort du programme : **« Promouvoir les synergies locales vellaves ».**

Grâce à l'appui de la cellule d'animation du GAL, l'idée est de faire **plus et mieux travailler ensemble** les acteurs du Velay, à travers le financement d'opérations innovantes et fédératrices.

Le pilotage de ce Groupe d'Action Locale est réalisé par **un Comité de Programmation** composé d'élus et de représentants de la sphère privée (consulaires, associations). Celui-ci se réunit 4 fois par an pour statuer sur les demandes de subventions présentées et définir les grandes orientations du programme. **Un Comité Technique** se réunit régulièrement pour formuler des avis sur les projets présentés. **L'animation et la gestion du GAL du Velay** a été confiée à la Chambre d'Agriculture par le biais de mises à disposition de personnel.



Accompagner l'investissement privé et public



Après 2 ans de fonctionnement, ce sont **200 opérations** qui ont été financées et qui participent au développement économique de ce territoire rural. Le programme LEADER du Velay devrait permettre de générer plus de **16 millions d'euros d'investissements privés et publics** pour améliorer l'environnement productif et la qualité de vie sur le Velay dans les différents secteurs de l'économie rurale (valorisation des ressources locales, aides aux entreprises, redéfinition des patrimoines, revitalisation des centres-bourgs, mise en réseau des acteurs touristiques). Les

opérations sont pour la plupart engagées mais aujourd'hui, en octobre 2017, les porteurs de projets n'ont pas encore perçu les subventions attribuées. Le GAL se tient prêt à réaliser **les opérations de paiement** quand le logiciel de gestion sera mis en place.

Le Velay, un territoire très dynamique dans la mobilisation des fonds

Parmi les territoires d'Auvergne Rhône Alpes bénéficiaires de ce programme LEADER, le Velay apparaît comme l'un des plus dynamiques. Le GAL du Velay a été **le premier** à signer la convention de mise en œuvre du programme en décembre 2015. Cette réactivité s'est également traduite par l'organisation de 5 Comités de Programmation effectifs qui ont permis d'instruire et d'attribuer les aides LEADER à **200 dossiers**.

Dans le domaine des aides aux entreprises, ce sont **66 PME** qui ont été accompagnées par l'Europe dans leurs investissements productifs. Grâce à l'accompagnement des EPCI, du Département et demain de la Région, le GAL du Velay a permis de rendre plus concrète l'Europe auprès des acteurs locaux.

4 200 368 €
DE FONDS EUROPEENS
MOBILISES
UN SOUTIEN DIRECT DE
L'EUROPE
DE 42 € PAR HABITANT



200 opérations accompagnées dans divers domaines

La valorisation des ressources locales vellaves permet une relocalisation de l'économie et la création de nouvelles synergies entre acteurs locaux (circuits courts, promotion du « manger local », du « construire local », de « l'acheter local »).



Actions accompagnées : Etat des lieux des filières ressources locales et pistes de développement (Assoc. Interconsulaire de Haute-Loire), Aménagement et équipement de **commerces multi-services** qui mettent en avant les ressources locales (Chamalières sur Loire, Alleyrac, Arzac en Velay, Chaspinhac, Le Brignon), **Promotion des ressources locales** auprès de la population (Comité de Promotion, Gaspillage alimentaire, OT Emblavez, Achetez en Velay.com)

L'artisanat, le commerce et l'industrie du Velay ont été soutenus directement par les aides aux entreprises qui valorisent nos ressources locales (matières premières, produits transformés, services élaborés sur le territoire du Velay).

Actions accompagnées : Acquisition de matériels professionnels, **Aménagement** de locaux commerciaux et d'ateliers de production pour **66 PME** du territoire. Un partenariat fort sur le Velay existe sur cette action. **Les collectivités, les chambres consulaires et le GAL** travaillent ensemble pour accompagner le maillage des services en milieu rural et renforcer la valorisation des ressources locales par les entreprises.



Les marqueurs identitaires du Velay sont renouvelés à travers de nouvelles muséographies et une réappropriation par la population locale.



Actions accompagnées : Sensibilisation, réappropriation et interprétations artistiques autour des patrimoines locaux (biodiversité aquatique, égalité homme/femme, inclusion sociale, patrimoine immatériel, fleuve Loire, volcanisme), **Muséographies originales** (Puy de Lumières, Espace Rocher St Michel, Espace culturel européen, Prieuré de Chamalières), **Cheminevements** patrimoniaux (Blavozy, Polignac, Vielprat, Allègre), **Equipements** d'espaces culturels (Landos, Blavozy, Jardin Henri Vinay)

L'habitabilité des centres-bourgs est renforcée grâce à des opérations emblématiques concourant à l'attractivité et à la transition écologique et énergétique du Velay.

Actions accompagnées : Etudes de revitalisation (Allègre, Laussonne, Craponne-sur-Arzon, Sanssac l'Eglise, Fay-sur-Lignon), **Démolitions de bâtiments vacants** (Julliangès, Le Monastier, Brives Charensac, Chomelix, Costaros), **Réhabilitations exemplaires** (Vernassal, Chaspuzac, Lissac, Borne, St Paulien, Freycenet la Tour, Vazeilles Limandre, Alleyras) **Rénovation thermique** (Ecole Michelet, Ecole de Lavoute), **Réduction de la consommation énergétique** (Conseil en Energie Partagée avec le CAUE, **78** opérations d'optimisation de l'éclairage public en partenariat avec le SDE 43)



La mise en réseau des acteurs touristiques a été encouragée dans le cadre d'une gouvernance renouvelée qui permet de mieux capter la clientèle itinérante.

Actions accompagnées : **Elaboration d'une stratégie** touristique (Faire du Velay une destination), **Construction de produits touristiques packagés** (Guide Nature Randonnée, CC Mézenc Loire Sauvage), **Promotion** du potentiel touristique (Montgolfière en Velay)



La coopération interterritoriale et transnationale a également été développée par le GAL du Velay. Au niveau européen, en partenariat avec le Réseau européen des sites michaéliques et la Commune d'Aiguilhe, le GAL du Velay a initié un projet de coopération visant à fédérer les sites dédiés à **Saint Michel** en Europe. L'ambition est de proposer une coordination globale qui permette de bâtir un projet commun de promotion des sites.

L'animation et la mise en œuvre du programme ont permis d'assurer une mobilisation optimale des fonds pour le Velay. Avec plus de **130 porteurs de projets** privés et publics accompagnés financièrement par le GAL, la cellule d'animation et de gestion a eu un vrai rôle de structuration du territoire et de promotion des synergies locales.

Actions accompagnées : **Animation et gestion** du programme LEADER (1,9 ETP pour faire émerger les projets, accompagner les porteurs et assurer la gestion administrative des dossiers), **Communication** autour du programme (Newsletters, Actualisation du site internet), **Participation aux réseaux** (Séminaires, Groupe expert LEADER France, Ateliers Réseau rural, Actions de lobbying), **Evaluation** en continu du programme (Commission Suivi-Evaluation)



Les résultats du GAL du Velay :

- Une **forte mobilisation** des fonds européens LEADER sur le Velay pour le financement de projets locaux ancrés dans le territoire
- Un **accompagnement des porteurs de projets** vers tous financements publics (locaux, nationaux et européens)
- Un **appui particulier** aux porteurs de projets privés grâce au réseau Interconsulaire
- La mise en place de **la Commission Suivi Evaluation** qui permet de faire progresser la culture de l'évaluation sur le territoire
- La **mise en réseau** d'acteurs locaux sur des projets transversaux, fédérateurs et innovants

Pour 2018-2020, le GAL du Velay ambitionne de poursuivre son action de développement du territoire grâce à l'attribution de crédits européens complémentaires. Une liste d'attente est aujourd'hui constituée afin d'être très réactifs en cas de nouvelles attributions.

Plus d'infos sur le programme LEADER du Velay :

<http://www.paysvelay.fr/leader/gal-pays-velay/>

La cellule d'animation et de gestion du GAL :

- Thomas FACQUEUR, Animateur GAL du Velay

04-71-07-21-06 06-86-82-50-18

leadervelay@gmail.com

- Jean-François BONNEFOY, Gestionnaire GAL du Velay

04-71-07-71-96 06-85-56-52-63

jfbonnefoy@haute-loire.chambagri.fr

